

M. MacINNIS: Que nous le veuillons ou non, attendons-nous à des changements, et si nous laissons les privilégiés entraver la marche du progrès, c'est nous qui en souffrirons.

M. HARRIS (Danforth): Il est parfaitement exact que j'ai fait une observation sur la déclaration suivante du ministre, que nous trouvons à la page 3046 du *hansard*:

L'hon. M. Ilsley: Je m'engage volontiers à ne maintenir ces dispositions en vigueur que pendant la durée d'application de la loi sur la conservation des changes en temps de guerre. Il s'agit d'un amendement à cette loi et non d'une modification au tarif douanier. Cette loi peut être automatiquement abrogée par une proclamation à l'effet que l'état de guerre n'existe plus.

En commentant une autre observation de même nature, le chef du parti auquel l'honorable député de Vancouver-Est appartient a exprimé la conviction et l'espoir qu'une fois effectués, ces changements resteront dans nos statuts. Je m'inscris en faux contre cette assertion. J'ai foi en la parole du ministre qui nous assure qu'il s'agit là de mesures destinées à aider l'Angleterre pour la durée de la guerre, et qu'elles subiront des modifications lorsque le conflit aura pris fin.

Je saisis cette occasion pour rectifier l'erreur commise par l'honorable député de Parry-Sound (M. Slaght) dans ses remarques de tout à l'heure. Je ne veux pas du tout que l'on transporte des hommes, du matériel ou des machines, ou quoi que ce soit, d'Angleterre au Canada, de toute la durée de la guerre. Mais après la guerre si cette loi n'est pas abrogée, les hommes d'affaires pratiques de la métropole y songeront deux fois avant de déménager leur entreprise ou d'établir une succursale dans un pays traitant avec le Royaume-Uni sur un pied de libre échange, fût-ce le Canada, l'Australie ou tout autre pays. C'est pour cela que je dis que l'abrogation de cette loi à l'issue du conflit aurait pour effet d'amener nos amis du Royaume-Uni à se ramifier dans notre pays, à peu près comme dans le cas des industries américaines qui sont venues depuis vingt ou trente ans établir des succursales chez nous parce que nous n'autorisions pas l'entrée en franchise de leurs produits.

M. SLAGHT: L'honorable député avoue qu'il interprète mes paroles. Je n'ai jamais pensé que ses déclarations pussent donner à entendre qu'on porterait préjudice à l'industrie britannique. J'ai tablé uniquement sur sa loyauté indéfectible et son désir d'aider.

J'ajouterai qu'en demandant au cabinet l'assurance que tous les projets de loi et toutes les mesures présentées en ces temps critiques ne seront en vigueur que pendant la durée de la guerre, les honorables vis-à-vis, et peut-être aussi certains députés ministériels, se mon-

trèrent plus exigeants à cet égard que le reste des citoyens. Tous les membres de la Chambre comprennent maintenant que la plupart des projets de loi dont nous avons été saisis au cours de la présente session sont des mesures de guerre et qu'il est inutile de demander à un régime de les mettre en vigueur pour la durée du conflit seulement. C'est se montrer trop chatouilleux que d'exiger une déclaration de cette nature. Contentons-nous à une heure aussi grave d'adopter les lois qui s'imposent. Je suis sûr que l'honorable préopinant, dont je connais l'esprit éclairé, reconnaîtra l'analogie. Nous pouvons tenir pour acquis, je crois, que dorénavant les lois que nous adopterons seront exigées par les circonstances. Laissons au Parlement, dans un avenir que nous souhaitons rapproché, le soin de reviser toutes ces mesures.

M. LEADER: Les remarques de l'honorable député de Vancouver-Est (M. MacInnis) me poussent à prendre la parole. Je ne me hasarderai pas à traiter de sujets aussi difficiles que les questions fiscales. Règle générale, les cultivateurs n'entendent goutte à ces choses. Même lorsqu'ils les comprennent, ils sont incapables de les discuter en spécialistes. A titre de libéral, cependant, j'estime que la plupart des membres de mon parti conviennent avec les membres de la Fédération du commonwealth coopératif que cette mesure est un pas dans la bonne voie. Je crois à la politique et à la tradition libérales et je suis certain que mon assertion est approuvée de tous les libéraux de la Chambre. Mes commentants sont d'avis que ces programmes devront être en vigueur pendant et après la guerre. Je me suis élevé il y a deux ou trois semaines contre certains honorables députés conservateurs qui demandaient la limitation des importations américaines au pays. J'ai dit alors que les hommes d'Etat ne tenaient plus maintenant le même langage.

L'hon. M. HANSON: C'est pourtant l'avis du régime actuel.

M. LEADER: C'est tout le contraire.

L'hon. M. HANSON: Les lois qu'il présente ne donnent pas cette impression.

M. LEADER: J'ai entendu hier après-midi un discours de M. Eden à la radio que je conseillerais au chef de l'opposition de lire s'il ne l'a pas écouté. M. Eden a répété après M. Bevin, M. Churchill, M. Hull et M. Roosevelt qu'il est temps d'enlever les restrictions sur les échanges avec l'étranger. Je comprends l'attitude du parti conservateur. J'ai déclaré à la Chambre, en 1924, qu'il n'était pas difficile de prévoir le programme des conservateurs parce qu'ils n'ont jamais